



Protocoles ruralité : danger pour nos écoles de campagne

Les protocoles ruralités dessinent le maillage territorial des écoles dans les zones rurales ou de montagne de nos départements. Un premier protocole en Aveyron pour les années 2016-2018 étant arrivé à expiration, un nouveau est en cours d'élaboration.

En premier lieu, le SNUipp-FSU, premier syndicat des enseignants des écoles dans l'Aveyron mais aussi au niveau national, dénonce les conditions même d'élaboration de ces protocoles. Ces derniers sont discutés en toute opacité entre d'une part les services de l'état (Préfecture et Direction Départementale de l'Education Nationale) et quelques représentants d'une partie seulement des élus du département. Les maires des petites communes donc les plus concerné, les usagers du service public d'éducation (parents d'élèves) ainsi que les personnels qui y exercent (enseignants) sont tenus à l'écart de ces discussions.

Le premier protocole (2016-2018) contractualisait la fermeture de petites écoles à une ou deux classes, la création de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) dispersés (plusieurs communes se regroupent et se partagent les différents niveaux de la maternelle au CM2) et la création de RPI concentrés (plusieurs communes se regroupent et une seule accueille l'ensemble des élèves). En échange de quoi, l'Education Nationale s'était engagée à limiter le nombre de fermetures de classes ou d'écoles consécutives à la baisse démographique dans notre département. Si on peut admettre une relative clémence en ce qui concerne le nombre global de classes fermées au niveau départemental ces dernières années, les chiffres montrent que cela n'aura pas bénéficié aux territoires ruraux mais aura été l'occasion de transferts de postes vers d'autres territoires. Qu'on en juge : rentrée 2016, 14 postes perdus dans le rural, 4 écoles fermées, rentrée 2017, 18 postes perdus, 4 écoles fermées, rentrée 2018, 10 postes seront perdus et 2 écoles fermées.

Si le SNUipp-FSU12 tire un bilan très négatif de ce premier protocole, notre administration n'est guère plus satisfaite mais pas pour les mêmes raisons : pas assez de petites écoles ou de classes fermées, pas assez de RPI créés, pas assez de RPI dispersés transformés en RPI concentrés et cela malgré les pressions parfois exercées sur les élus menacés de fermetures de classes. C'est pour cela qu'un nouveau protocole est en cours d'élaboration affichant les mêmes « ambitions » sauf que ce projet ne prévoit plus aucun chiffrage, plus aucune contrepartie en termes de limitation de suppressions de postes. Cette fois, pour atteindre ses objectifs, ce nouveau protocole laisse de côté les communes et mise sur une vision de territoires élargis avec les intercommunalités et les « communes nouvelles ». Les termes tels « réseaux d'écoles », « décroissement » qui y reviennent à plusieurs reprises ne trompent personne, pas plus que l'idée de « relier » les classes de CM à la 6ème du collège...

Le SNUipp-FSU dénonce ces protocoles ruraux, outils uniquement au service du démantèlement du service public d'éducation dans les territoires ruraux, démantèlement dont les conséquences désastreuses sont pourtant bien connues. D'abord pour les élèves, obligés de se lever tôt et jetés au petit matin par tous les temps sur les routes sinueuses de notre département. Par le biais des transports scolaires, les dépenses que l'Etat économisent en supprimant des postes sont simplement transférées sur les collectivités territoriales et les familles. Désastreuses aussi pour les citoyens des campagnes, lorsque la fermeture de l'école fait perdre toute attractivité à la commune laissant place à un sentiment d'abandon et de défiance vis-à-vis de notre République et de ses représentants.

Ce nouveau protocole signe la mort des territoires ruraux : qui restera ou voudra encore s'installer sur un territoire où le moindre service public, le moindre commerce sont à plus de 30 minutes ? On voudrait nous faire croire que la désertification des campagnes est inéluctable, que c'est une évolution « naturelle » de notre société, que l'on n'y peut rien. L'Etat, avec des années de politique de suppression des services publics (poste, impôts, transports...), n'a eu de cesse de dégrader l'attractivité des territoires ruraux. Il utilise aujourd'hui cette perte d'attractivité pour justifier l'abandon de ces territoires. C'est la même logique qui est à l'œuvre pour l'école, très souvent dernier service public de la commune : les suppressions de postes dégradent les conditions d'apprentissage en augmentant les effectifs dans des classes multi-niveaux. On voudrait aujourd'hui utiliser cet argument pour légitimer de nouvelles fermetures d'écoles.

Pourtant, l'école, comme tous les services publics, est source de cohésion nationale, d'une plus juste répartition des richesses et d'égalité entre les citoyens des différents territoires. L'école rurale a fait la preuve de son efficacité en termes d'apprentissage et d'innovation pédagogique. Le SNUipp-FSU revendique qu'on lui attribue les moyens qu'elle mérite, avant tout les moyens humains pour des effectifs réduits dans les classes qui la rendent efficace pour les élèves mais aussi attractive pour les enseignants.

Notre République a su, à des moments plus difficiles, faire montre d'ambition pour son école, y compris dans ses petites communes rurales. Pourquoi, alors que la France n'a jamais été aussi riche, cela ne serait-il plus possible aujourd'hui ? A qui profite les économies réalisées sur le dos des élèves et des citoyens de nos campagnes ? Le SNUipp-FSU12 appelle les élus, les enseignants, les parents d'élèves et tous les citoyens des territoires ruraux ou d'ailleurs à refuser ces protocoles ruralité et leur logique destructrice pour l'école, pour les territoires ruraux et leurs habitants.